

« **Les Malgaches sont désemparés face aux différents problèmes auxquels ils sont quotidiennement confrontés. La situation ne cesse d'empirer** », déplorent les quatre chefs d'Eglise du FFKM. Le Conseil tire également la sonnette d'alarme sur la recrudescence de l'insécurité et sur la corruption qui continuent de sévir. « **Madagascar vient d'avoir des nouveaux dirigeants, certes, mais, cela n'impacte pas encore positivement sur la vie de la majorité des Malgaches.** », observe-t-il.

**Les membres de la diaspora ont saisi l'occasion d'une rencontre en France avec Andry Rajoelina pour émettre le souhait de faire valoir leur droit de vote pour les élections**, notamment présidentielles. Le chef de l'Etat a annoncé que ce droit devrait pouvoir leur être accordé durant les 5 ans de son mandat et qu'il envisage qu'un siège soit réservé à la diaspora aux législatives de 2024.

« **Le Sénat est victime d'exaction politique** », affirme son président, Rivo Rakotovoao. **La Haute assemblée fonctionne avec un budget réduit au minimum depuis le mois de mai.** Le projet présidentiel de suppression pure et simple de la Chambre haute pourrait revenir sur le devant de l'actualité avec la mise en place de la nouvelle Assemblée, fin juillet. La question reste posée de savoir si l'ordonnance du 22 mai réduisant dans un premier temps le nombre de sénateurs de 63 à 18 peut entrer en vigueur avant le terme du mandat des sénateurs en fonction, en 2021.

**Le SeFaFi regrette que le pouvoir ne s'engage pas dans la mise en œuvre d'une véritable décentralisation.** Dans sa forme actuelle, les seules collectivités territoriales à part entière qui ont été installées, avec des membres élus, sont les communes. Le dispositif transitoire mis en place pour la création des régions, en 2004, est resté en vigueur alors qu'il était prévu au départ pour deux ans. Le pouvoir s'engage dans une réforme visant à nommer des gouverneurs de région aux ordres du gouvernement central, déplore l'observatoire de la vie publique.

**Le mandat des maires expirant le 22 septembre, les élections municipales pourraient se tenir fin octobre**, selon le chronogramme proposé par la CENI. A défaut, l'État devrait procéder à la désignation de présidents de délégation spéciale (PDS) ou au prolongement du mandat des maires et des conseillers municipaux en fonction. La question du financement de ce scrutin reste posée. Les yeux sont déjà braqués sur la conquête de la mairie d'Antananarivo qui pourrait tenir lieu de 3<sup>e</sup> round électoral et être le théâtre d'un nouveau duel, par candidats interposés, entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana.

**La fête nationale endeuillée** - Au moins 16 personnes sont décédées et 100 autres blessées à Antananarivo, dans une bousculade survenue à l'entrée du stade de Mahamisana lors de l'accès au concert donné à la suite du défilé militaire. Pour *L'Express*, « **l'incivisme et l'indiscipline générale ont été pour beaucoup dans cette tuerie. L'insoumission, l'insubordination, nées de la crise de 2009 en particulier, font qu'il est difficile voire impossible aux dirigeants d'imposer des règles et des normes.** » **La CNIDH requiert l'ouverture d'une enquête** sur la série de drames qui se sont déroulées au stade de Mahamasina depuis quelques années.



**Andry Rajoelina est assuré d'une majorité absolue de députés, selon les résultats publiés par la CENI.** Les projections réalisées sur la foi de ces résultats attribuent 84 des 151 sièges à la coalition dirigée par Andry Rajoelina, contre 16 seulement au parti TIM de Marc Ravalomanana. Les 51 autres sièges ont été remportés par des candidats dits « indépendants ». Le président pourra travailler avec un premier ministre issu de ses rangs puisque c'est le groupe majoritaire à l'Assemblée qui propose le nom du chef du gouvernement, ce qui devrait lui garantir une stabilité politique. Néanmoins, les candidats « indépendants », placés face à un dilemme cornélien, pourraient jouer les trouble-fêtes et le taux de participation particulièrement faible (40 %) pourrait porter atteinte à l'autorité du pouvoir en place. « *Une sorte de ras le bol en matière*

*politique règne dans le pays* », a déclaré Marc Ravalomanana pour expliquer ce très mauvais score, qui est tout particulièrement le fait des jeunes et des femmes.

**Après la publication des résultats officiels par la CENI, plus de 680 requêtes ont été déposées à la HCC**, qui disposait de 16 jours pour statuer et publier la liste officielle des élus, annoncée pour le 2 juillet. La Cour a indiqué dans son communiqué qu'elle « *entend exercer son rôle avec rigueur et en toute impartialité.* »

**Le KMF/CNOE a dénoncé l'utilisation du « Vary mora » dans le cadre de la campagne électorale.** Ses observateurs, qui ont couvert 102 districts, ont mis en relief dans leur rapport que l'opération de distribution de denrées alimentaires bon marché pour les familles nécessiteuses a été exploitée à des fins purement politiques. L'organisation évoque une « *utilisation abusive du budget de l'État.* » Les contestataires pointent également du doigt les tournées nationales que le chef de l'État a réalisées en parallèle à la campagne électorale. Sur les 39 organisations (31 nationales et 8 internationales) agréées par la CENI pour l'observation des élections, seules sept d'entre elles ont pu présenter leur rapport dans les délais.

**Infractions électorales - La CENI envisage des poursuites judiciaires.** Son vice-président a indiqué que le non-respect de la neutralité et de l'impartialité des responsables sont les principaux objets des plaintes reçus. « *Étant donné l'ampleur des rapports et des plaintes que nous avons reçus, la CENI a décidé de mener enquête dans les localités où des cas d'infractions sont dénoncées, a-t-il déclaré.* »



**L'Alliance Voahary Gasy (VG) a réclamé la tête des candidats impliqués dans des affaires de trafics de ressources naturelles.** Quatre candidats incarcérés possédaient une chance d'accéder à l'Assemblée nationale. Le maintien de leur candidature avait été validé par la CENI pour défaut de verdict de condamnation. Un candidat a été reconnu coupable au terme de son procès. Dans sa déclaration du 16 avril et au vu de la liste des candidats, le SeFaFi n'avait pas caché ses inquiétudes en affirmant que la future Chambre basse risquait d'être composée de « *farfelus, de parvenus, d'opportunistes et de 'criminels de grande gueule' qui devraient prendre leur retraite de la scène politique.* » Midi titrait le 6 juin : « *Des dinosaures tentent de revenir à Tsimbazaza* » ajoutant que : « *des hommes politiques peu recommandables sont en passe de faire leur grand retour.* »

**Le dossier sensible des îles Eparses au menu de la rencontre entre Emmanuel Macron et Andry Rajoelina à l'occasion de la visite d'Etat de ce dernier en France.** La mise en place d'une commission mixte a été proposée par les deux parties pour aboutir à une solution qui ne passerait pas nécessairement par la restitution de ces îles. Le ministre des affaires étrangères a admis que « *Madagascar, aujourd'hui, n'a pas les moyens de sécuriser cette zone.* » Pourtant, selon le juriste Raymond Ranjeva qui a mené les plaidoyers malgaches devant les Nations unies, « *le volet diplomatie juridique internationale relatif au titre de souveraineté sur ces îles est résolu de manière définitive* » et il ne s'agit plus que de « *négoçier les modalités de retour de ces îles à Madagascar.* » Mais la partie n'est pas gagnée. La presse française rappelle que ces îles, qui représentent à peine 50 km<sup>2</sup> de surface émergée, permettent à la France de bénéficier de 640.000 km<sup>2</sup> d'espace maritime classé « *zone économique exclusive* » (ZEE).

**Rwanda : « Un modèle à suivre » pour Andry Rajoelina.** Lors d'une conférence de presse conjointe avec le président rwandais Paul Kagame, invité d'honneur de la fête de l'indépendance, Andry Rajoelina, a annoncé qu'il effectuera prochainement une visite officielle au Rwanda pour s'enquérir « *du savoir-faire et du leadership rwandais* ». « *La trajectoire du Rwanda est un modèle pour Madagascar et l'Afrique toute entière* », a déclaré le chef de l'Etat. « *Jusqu'où Kagame fera-t-il rêver Andry Rajoelina ?* » s'est interrogé *Tribune*, qui rappelle que l'homme d'Etat est au pouvoir depuis 19 ans.

Le ministre de la défense a annoncé une **importante réforme de l'armée** destinée à l'engager de manière durable dans la lutte contre l'insécurité. Cette réforme consiste essentiellement en un redéploiement. Cinq nouvelles bases militaires devraient être construites dès cette année dans le cadre des Zones rurales de sécurité prioritaire. L'armée a reçu un avion Casa, trois hélicoptères Ecureuil B2, cinq avions Cessna et une centaine de véhicules tout-terrain, présentés en grande pompe au défilé militaire de la fête de l'indépendance.

**Plus des 30 000 armes sont détenues illégalement par des civils**, soit 50 % des armes recensées dans le pays. Le programme des Nations unies pour la consolidation de la paix à Madagascar apporte son concours en vue de mettre de l'ordre dans cette gestion. 120 responsables des bureaux de la défense dans les districts, souvent exposés à la corruption, ont signé une charte d'intégrité proposée par le Bianco.

**Opération militaire à Isandra - Un mois d'assauts meurtriers.** Des morts et des maisons calcinées, tel est le bilan d'une opération mixte menée par les forces armées. Trois villages identifiés comme étant des retranchements de dahalo redoutés ont été placés sous contrôle des militaires, au prix d'une dizaine de morts et d'une trentaine d'arrestations. **Les habitants des Zones rurales prioritaires de sécurité s'alarment de la multiplication des exécutions sommaires** dont les victimes sont des dahalo présumés. La CNIDH annonce qu'elle effectuera des investigations dans le Menabe en vue de rendre compte de la situation.

« *Il faut que les autorités malgaches prennent des mesures décisives pour éliminer la culture bien ancrée de l'impunité qui entoure les homicides, la torture et les autres formes de mauvais traitements perpétrés par les forces de sécurité* », a déclaré Amnesty International à l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture.

**Suite à un conflit domanial entre les villageois et un opérateur dans le district de Sambava, la population a enlevé un chef fokontany. Il a failli être lynché** mais les forces de l'ordre sont intervenues à temps. Soupçonnés du

meurtre d'une quadragénaire, **deux individus ont été lynchés à mort dans le bureau d'une commune du district de Sambava** où la foule a pénétré de force. Ils ont été bastonnés et lapidés à mort par la famille de la victime. Le maire a essuyé des coups pour avoir refusé de livrer les meurtriers présumés à la justice populaire.

**Kidnappings - Quatre enquêteurs condamnés à deux ans fermes par le Pôle anti-corruption.** Les deux gendarmes, dont un officier, et les deux policiers faisaient partie des enquêteurs de la cellule mixte anti-kidnapping. L'affaire remonte à octobre 2018.

« **Disparition d'enfants : phénomène de plus en plus inquiétant** », s'alarme *Midi*. Les signalements sur les réseaux sociaux se multiplient. Face aux rumeurs d'enlèvements, la police souligne que les fugueurs constituent la majorité des enfants disparus. Sur les 800 enfants disparus depuis le mois de janvier dans la capitale, 675 seraient des fugueurs, très souvent victimes de maltraitance dans leur foyer.

**Des agents pénitentiaires dénoncent des actes de corruption à la maison centrale d'Antanimora.** Les mesures prises pour que cessent ces pratiques ont provoqué de vives réactions et des actes de représailles de la part des agents pénitentiaires. **Des faits de corruption ont été constatés par le Bianco à la prison de Fianarantsoa** en vue d'obtenir la libération de détenus. Le flagrant délit a pu être constaté.

**Amnesty International se réjouit de la décision, confirmée en mai 2019 par le gouvernement, d'approuver un nouveau régime alimentaire plus nutritif pour les détenus.** Amnesty rappelle les autres recommandations formulées aux pouvoirs publics à l'occasion de sa mission : mise en conformité des conditions de détention avec les normes internationales, lutte contre le surpeuplement des prisons en libérant toutes les personnes placées en détention provisoire sans justification et en développant le recours à des peines autres que l'incarcération.

**27 militaires auteurs du meurtre de trois civils dont les corps ont été retrouvés à Ampitatafika dans la rivière Onive ont été écroués.** Le bataillon basé à Ambohimahasoava avait soupçonné les victimes d'acte de banditisme et de détention illégale d'armes. Ils ont été détenus durant dix jours avant que soit décidé leur transfert vers la capitale. En cours de route ils auraient été tabassés à mort et jetés dans la rivière. Des proches dénoncent des tentatives d'extorsions de fonds en échange de leur libération. Un quatrième individu aurait disparu, et en recherchant un cinquième suspect une fillette a trouvé la mort lorsque les militaires ont tiré à balles réelles sur des habitations. Selon le Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM), des personnalités haut placées auraient exercé des pressions pour la libération des 27 militaires.

**Le Bianco a ouvert une plateforme de doléances en ligne baptisée « i-Toroka »** [dénoncer]. Cette création, qui bénéficie de l'appui de la coopération allemande, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption. La plateforme garantira l'anonymat des lanceurs d'alerte. L'objectif est de renforcer la traque des grandes corruptions.

**Le Bureau des doléances de la présidence de la République, créé le 7 février, a reçu plus de 400 plaintes depuis sa création.** Plus de 70 % concernent des conflits domaniaux. Les cas de corruption occupent la deuxième place.

**Après plusieurs mois de gestation, l'ordonnance portant recouvrement et affectation des avoirs illicites a été prise en conseil des ministres.** La confiscation sans jugement est acquise mais avec des restrictions. L'ordonnance se concentrerait plus sur la lutte contre les détournements de deniers publics et la grande corruption dans l'administration publique alors que la version précédente aurait eu comme ambition de concerner autant le secteur public que le secteur privé. L'ordonnance est annoncée comme la dernière prise par Andry Rajoelina dans le cadre de la délégation du pouvoir de légiférer que lui a accordé le Parlement dans l'attente du renouvellement de l'Assemblée. Le Consortium des organisations de la société civile s'était inquiété de l'annonce d'un « allègement » du texte par le premier ministre et avait émis le souhait d'être consulté avant son adoption.

**Remplacement du DG du Bianco - La liste des trois finalistes sélectionnés par le comité ad-hoc a été transmise au chef de l'Etat.** Ils ont été retenus après un entretien avec chacun des dix meilleurs dossiers (sur 64 déposés) et des enquêtes de moralité. *L'Express* critique le manque de transparence du processus et espère que l' élu sera bien choisi parmi les trois finalistes proposés.

**Un meurtre suivi d'incendie et des violences sexuelles commis par un bataillon en mission d'apaisement dans le district de Tsaratanàna.** Cet escadron a déjà été mis en cause pour des viols mais les victimes n'ont pas porté plainte. Un récent bilan du ministère de la défense fait état de 34 militaires incarcérés pour des actes répréhensibles. **Le ministre a mis en garde les forces de l'ordre contre tout écart de conduite** dans le cadre de leurs missions de sécurisation dans les Zones rurales de sécurité prioritaire.

**La secrétaire exécutive du Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains a fait savoir que des négociations seront bientôt entamées avec des pays à risque :** le Koweït, le Liban et l'Arabie Saoudite.

**Conférence internationale du travail à Genève : Andry Rajoelina interpelle sur l'esclavagisme moderne.** Six instruments de ratification des conventions et protocole de l'OIT ont été remis par Andry Rajoelina, marquant la volonté de Madagascar de progresser dans l'instauration du travail décent, a-t-il affirmé.

**Les efforts de Madagascar dans la lutte contre la traite de personnes jugés insuffisants par les Etats-Unis.** Le rapport 2019 sur la traite des personnes au niveau mondial consacre à Madagascar une dizaine de pages qui évoquent les efforts entrepris et formulent plusieurs recommandations. Il pointe du doigt des faits de corruption qui ont fait obstacle à des poursuites.

Madagascar prépare la mise en œuvre de son **nouveau plan national de lutte contre la traite des personnes** qui prendra la suite de celui qui a été adopté en mars 2015 et qui arrive à échéance. Dans ce cadre, l'Etat encouragera les dénonciations de passeurs.

**Traite de personnes vers la Chine : une passeuse et sa fille arrêtées** par le service central des enquêtes spécialisées. Leur but étant de marier leurs victimes à des Chinois en leur proposant des offres d'emploi alléchantes.

**À Madagascar, 40 000 personnes sont décédées en 2015 des suites d'une maladie liée à la pollution.** C'est trois fois plus que les décès dus au VIH, à la tuberculose et au paludisme combinés.

**Crainte d'explosion du VIH/Sida.** Plusieurs médecins et associations œuvrant dans la lutte contre la maladie tirent la sonnette d'alarme sur la « *hausse importante* » des porteurs de virus détectés. Alors que la maladie se propage, les financements alloués à la prévention de la maladie sont en baisse.

**Les écoles catholiques auront leurs propres diplômes et leur propre système éducatif.** L'université catholique de Madagascar et plusieurs instituts supérieurs pourront accueillir les diplômés de ces établissements scolaires et déviner des diplômes reconnus par les employeurs locaux jusqu'à l'international. Le Programme Sectoriel de l'Education (PSE) est remis en cause sinon refusé par les écoles privées pour de nombreuses raisons. Des établissements privés non confessionnels adoptent également leur propre réforme des programmes scolaires dans le but, font-ils valoir, d'être plus proches du marché du travail.

**Madagascar est le troisième pays qui enregistre la prévalence la plus élevée de mariages d'enfants chez les garçons,** avec un taux estimé à 13 %.

Avec 303 signalements reçus par le Réseau de protection de l'enfant en 2018, **Nosy Be est particulièrement concernée par la problématique de la violence envers des enfants.** Les trois quarts des signalements concernent des filles. La violence et l'exploitation sexuelle ainsi que les mariages précoces figurent parmi les maltraitances prédominantes. De nombreux cas sont dus en raison notamment de la tolérance de la société concernant l'exploitation des enfants, l'envie de maintenir la cohésion sociale à travers des arrangements à l'amiable et la lourdeur des procédures de justice. Les cas d'inceste progressent.

A Manakara le ministère de l'eau a procédé durant deux jours à une campagne de sensibilisation pour **ne plus stigmatiser ou marginaliser les filles qui ont leur menstruation.** Certaines d'entre ne vont pas à l'école et renoncent à travailler durant leurs règles.

« **Violence basée sur le genre : le problème prend des proportions alarmantes** », titre *Newsmada*. D'après le Centre social Arrupe, tenu par les Jésuites, « 26 % des femmes subissent des violences physiques, 24 % des violences psychologiques et affectives, 11 % des violences sexuelles et 39 % sont abandonnées par leur conjoint. » Le Centre lance un projet de 3 ans qui se déploiera dans plusieurs diocèses.

**La commentatrice de la cérémonie de célébration de la fête de l'indépendance sur TVM sanctionnée pour des propos racistes à l'égard des invités rwandais.** Le ministère de la communication a pris immédiatement « toutes les mesures nécessaires, notamment des sanctions disciplinaires à l'encontre de l'auteure des propos à caractère raciste », lit-on dans son communiqué.

**Des consultations en faveur de la réforme du code de la communication médiatisée** ont été lancées à l'initiative du ministère de la communication. Il s'agit d'un élément du contrat-programme de la ministre qui consiste à présenter au Parlement une nouvelle loi élaborée de manière participative et consensuelle par les parties prenantes. L'initiative est soutenue par les partenaires internationaux.

Dans le cadre de la visite officielle d'Andry Rajoelina en France, un accord a été conclu pour la **restitution à Madagascar des archives concernant les travaux de recherche effectués depuis 1936 sur les ressources minières de la Grande île.** Un fond considérable qui sera stockés au « *Mining Business Center* » d'Ivato.

**Les neuf défenseurs des droits des populations locales arrêtés le 3 mai sur deux sites de « Base Toliara » ont été relaxés au bénéfice du doute** sur les chefs d'accusation de destruction d'objets mobiliers et d'incendie volontaire. Ils sont condamnés à 6 mois de prison avec sursis pour attroupement non armé sans autorisation. La

partie civile est déboutée de sa demande de dommages et intérêts. Les organisations de la société civile se félicitent de ce jugement mais comptent faire appel pour la condamnation relative à l'organisation d'un attroupement non-authorized. Le Collectif Tany et le Craad-OI exhortent les autorités à satisfaire les demandes d'arrêt du projet d'extraction d'ilménite. Le DG de « *Base Toliara* » affirme que la date de démarrage de l'exploitation est toujours prévue pour 2021. 3 900 recrutements sont prévus, des opérations de sélections ont débuté. *L'Express, Midi et La Gazette* ont publié des articles très critiques vis à vis des ONG qui ont apporté leur soutien aux prévenus. La Chambre des mines a déploré « *l'instrumentalisation d'une partie des communautés hôtes* » des projets miniers, ajoutant que « *les compagnies ont l'obligation de se conformer aux réglementations en vigueur et aux meilleurs standards internationaux, et les autorités doivent défendre l'application de l'État de droit.* » Elle appelle l'État à jouer pleinement son rôle et attend des mesures concrètes pour la sécurisation des investissements à Madagascar.

**Top 10 des pays avec des espèces menacées : Madagascar occupe la 3<sup>e</sup> marche du podium.** 1 865 espèces sont menacées d'extinction selon la liste rouge mondiale de l'IUCN. Une situation d'autant plus préoccupante que 80 % de la faune malgache est endémique. Pour y faire face, le premier ministre met en avant sa « *politique nationale de reforestation.* »

**Les migrants originaires du Sud continuent à envahir le parc national d'Ankarafantsika** et défrichent la forêt pour pratiquer des cultures. Si aucune mesure n'est prise, la forêt d'Ankarafantsika risque de disparaître d'ici 5 ans. Ces cinq dernières années, 1 650 ha de forêts et de savanes sont partis en fumée. Ces exploitants sont pour la plupart des « *réfugiés climatiques.* »

**La mine de Rio Tinto/QMM à Tolagnaro viole une zone humide sensible**, enfreignant la loi nationale et impliquant que des résidus enrichis en radionucléides puissent entrer dans un lac et un estuaire servant de source d'eau potable aux populations locales, selon deux études qui viennent d'être publiées. La multinationale basée à Londres a reconnu pour la première fois cette violation dans une note du 23 mars, soit plus de cinq ans après son implantation.

**Le FMI impose ses exigences au gouvernement.** La présentation de la 5<sup>e</sup> revue du FMI a été précédée d'une mission de l'institution venue remettre ses recommandations. Le FMI invite le gouvernement à accélérer les réformes économiques afin de poursuivre l'octroi de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Pour le FMI, les subventions allouées aux secteurs des carburants et de l'électricité sont des dépenses non prioritaires, au détriment des secteurs sociaux. Autre bémol important : la lutte contre la corruption, indispensable pour améliorer le climat des affaires. « *L'adoption du projet de loi sur le recouvrement des avoirs illicites est devenue une priorité urgente* », martèle l'institution.

**La représentante de la Banque mondiale, Coralie Gevers, quitte Madagascar après cinq années de mandat. Elle se dit optimiste quant au décollage de l'économie** mais se dit préoccupée par le retard pris en matière de développement humain et d'actions sociales. Le montant total des engagements pour Madagascar a été de 600 millions de dollars en cinq ans. 550 millions ont été engagés jusqu'ici. Les cinq prochaines années, le montant alloué au pays va doubler, avec 1,2 millions de dollars. Coralie Gevers a observé un développement prometteur de plusieurs plateformes de la société civile.

**Armes chimiques et biologiques : Madagascar s'aligne sur les dispositions onusiennes.** La résolution adoptée par les Nations unies vise à contenir cette menace en exigeant que les États criminalisent certaines activités et mettent en place une législation nationale et des mesures de mise en œuvre appropriées et efficaces.

**Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix - Haro sur la délinquance juvénile.** « *Il est temps de s'attaquer aux causes profondes de tous les facteurs qui menacent la paix et la sécurité. Il s'agit notamment de faire un focus sur la jeunesse et de prévenir la délinquance juvénile* », a annoncé le premier ministre à l'occasion d'une rencontre avec les partenaires consacrée à la seconde phase de mise en œuvre du Fonds de consolidation de la paix, dotée de 11,5 millions de dollars.

**La Norvège soutient la lutte contre la corruption.** La bonne gouvernance figure parmi les domaines privilégiés de la coopération avec la Norvège, outre l'éducation et la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre. Le Bianco, le Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI) et la CENI bénéficieront de son aide budgétaire.

**La Chine réaffirme ses intentions en matière de coopération bilatérale.** Deux accords de coopération économiques ont été signés. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois a réaffirmé « *la grande volonté et la ferme détermination de la Chine et des pays africains à renforcer leur solidarité et leur coopération, de s'attaquer au multilatéralisme et d'œuvrer à la construction d'une communauté de destin encore plus solide.* » Le ministre Naina Andriantsitohaina a tenu à indiquer que l'initiative « *la Ceinture et la Route* », correspond au programme de développement du président Andry Rajoelina pour Madagascar.

**Pertes liées aux catastrophes : plus de 100 millions de dollars chaque année.** 85 % des pertes sont imputables aux cyclones. Les inondations et la sécheresse se partagent les autres causes. Le chiffre est considérable au regard des ressources dont dispose le pays. A titre d'exemple, 10 000 salles de classes ont été détruites de 2014 à 2019, ce qui a privé 92 000 élèves de leur droit à l'enseignement et à l'éducation. 1 100 ouvrages agricoles ont été détruits et ont dû être réhabilités au cours des dix dernières années.

**Selon la Banque mondiale, en 15 ans, le nombre de pays « à faibles revenus » est passé de 66 à 34. Madagascar fait partie des 34,** principalement en Afrique, dont le revenu national par tête est resté inférieur à 1 000 dollars.

**Le PAM a fourni une assistance alimentaire d'urgence à plus de 600 000 personnes dans le Grand Sud, d'octobre 2018 à mai 2019.** Une assistance alimentaire d'urgence pour 360 000 personnes sera également débloquée à partir de ce mois.

**57 % de la population privée d'eau potable à Antananarivo. La BEI et l'UE financent un vaste chantier d'adduction d'eau depuis la rivière Ikopa.** La commune et ses partenaires entendent résoudre le problème pour que l'accès universel à l'or bleu, l'un des objectifs du développement durable (ODD), soit effectif d'ici 2030.

**La Jirama a été autorisée à importer directement son fuel** afin de pouvoir peser sur le prix de l'électricité. Les pétroliers exigent que les dettes contractées par l'Etat leur soient réglées. Le passif de l'Etat envers l'ensemble des compagnies atteindrait 190 milliards Ar si l'on prend en compte le système de lissage des prix à la pompe décidé par le gouvernement.

Après trois jours de négociations, **l'Etat et les pétroliers ont trouvé un consensus pour réguler l'approvisionnement et la tarification des produits pétroliers.** Une baisse des tarifs qualifiée d'« historique » par le pouvoir a été décidée. Le montant de ces baisses a toutefois été jugé décevant par l'opinion. Pour *L'Express*, il s'agit d'« un maigre résultat eu égard à la campagne de communication ayant entouré les pourparlers avec les pétroliers assortis de propos menaçant. » Le titre ajoute que ce forcing constitue « une grave menace pour le monde des affaires et des investissements. (...) C'est un retour en arrière avec l'ingérence de l'État dans les affaires privées. »

**Pour accélérer l'accès à l'électricité dans les zones isolées, le gouvernement a décidé de distribuer massivement des kits solaires individuels.** Pour 2019, ce projet a pour objectif de distribuer 110 000 kits. Pour la promotion de cette nouvelle technologie, le gouvernement a également décidé de construire 23 infrastructures spécialement dédiées qui sont amenées à devenir un carrefour technologique pour la population rurale.

**Madagascar devient le 6e pays africain à bénéficier de la Facilité régionale de soutien aux liquidités,** financée à 50 % par le ministère allemand de la coopération. Grâce à ce dispositif, 63 millions d'euros vont pouvoir être débloqués pour soutenir les projets d'énergies renouvelables. Le nouveau pouvoir ambitionne de doubler d'ici 2023 la production d'électricité et d'atteindre un taux d'accès de 50 %, contre 15 % actuellement.

**L'avenir d'Air Madagascar reste fragile.** « On a encore besoin d'environ 25 millions d'euros pour assurer les objectifs du programme de redressement d'Air Madagascar sur les 40 millions prévus au départ », révèle le président du conseil d'administration, qui reconnaît que les partenaires techniques et financiers ont été récalcitrants à l'octroi de ce prêt. La compétitivité de la compagnie reste précaire au regard des menaces que font peser des compagnies intéressées par la desserte de Madagascar. **La bataille juridique opposant Air Madagascar et Air France** pour le contrat de location-vente des deux Airbus A 340 datant de 2012 **se poursuit.** Le verdict devrait être connu en septembre.

**Filière vanille : du blanchiment d'argent pratiqué par de pseudo-touristes** indo-pakistanaïes, français et chinois venus à Madagascar avec un visa de tourisme et qui deviennent des opérateurs-investisseurs par le biais de leurs concubines. Le Samifin dénonce depuis plusieurs années des cas de blanchiment d'argent dans la filière, pointant notamment du doigt des barons du trafic de bois de rose qui ont injecté leurs fonds dans l'exportation de girofle et de vanille, et ce en se passant de la domiciliation bancaire.

**Andry Rajoelina a annoncé la réactivation du projet de réhabilitation du canal des Pangalanes.** « Les tergiversations de Hery Rajaonarimampianina font les affaires de son successeur », écrit *L'Express*. « Nous devons terminer le canal des Pangalanes au cours des cinq prochaines années », a lancé le chef de l'Etat, arguant que cette voie fluviale devrait permettre de drainer plus de touristes dans cette zone. On ignore si le chef de l'Etat entend relancer le projet en sommeil conclu avec le Maroc en 2017 ou trouver d'autres sources de financement.